

Date de convocation : 28/10/2024	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le cinq novembre deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (18).

Absentes : Corinne BEAL (1).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Christophe MOULIN (pouvoir à Isabelle MEYNET), Thierry SABOT (4).

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

DCM 20241105-12

Monsieur Le Maire explique que comme chaque année, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers sollicite la Commune de DUNIERES pour payer en partie leurs cotisations « assurance vie » et « union départementale » pour un montant de 2766.95 € ainsi que des supports de formation pour les jeunes sapeurs-pompiers pour un montant de 216.96 € soit un total de : 2983.91 €.

Le Conseil Municipal, à la majorité moins 2 abstentions, (Pierrick MARCON et Pascal GOUY, concernés par cette affaire) :

- Donne son accord pour le versement de la somme de : 2983.91 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

AR Prefecture

043-214300873-20241105-DCM20241105_12-DE
Reçu le 26/11/2024



Le Maire,
Pierre DURIEUX

Le Secrétaire de séance,
Cédric BROUSSARD

AR Prefecture

043-214300873-20241105-DCM20241105_12-DE
Reçu le 26/11/2024